

Formation continue – fiscalité des métaux précieux

Les modalités d'accès :

Être commissaire-priseur habilité ou commissaire-priseur salarié

L'identification du niveau d'enseignement selon le schéma suivant :

- Niveau 1 : développement des fondamentaux



Thème traité

Fiscalité des métaux précieux

L'objectif de la formation est de permettre aux commissaires-priseurs de connaître les règles de base applicables lors de la cession de métaux précieux (régime fiscal et formalités).

Un document de présentation sera remis aux participants.

Le nombre d'heures de formation programmées : 3 heures

Le déroulé précis

I. Champ d'application

A. Cessions imposables

B. Exonérations

II. Modalités d'imposition

A. Assiette et taux (de l'importance de rechercher le meilleur régime d'imposition pour le vendeur)

B. Formalités

Noms et références professionnelles des personnes ayant conçu et animant la formation :

Maître Jean-Pascal MICHAUD, Avocat au barreau de Paris depuis 2000, associé du Cabinet LMD Avocats.

Maître Yann CHABANE, Avocat au barreau de Paris depuis 2013, collaborateur au sein du Cabinet LMD Avocats.

L'accessibilité aux personnes handicapées

Le prestataire diffuse une information accessible au public, détaillée et vérifiable sur les prestations proposées : prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts,

méthodes mobilisées et modalités d'évaluation, accessibilité aux personnes handicapées. Les locaux disposent d'accès handicapés, d'ascenseur, de toilette PMR et tout matériel nécessitant une accessibilité pour les personnes à mobilités réduites

S'agissant des formations en tout ou partie à distance : les modalités d'accompagnement de l'apprenant

Les formations sont diffusées sur une plateforme en ligne avec une possibilité de replay de l'apprenant garantissant un accompagnement de celui-ci. La plateforme sera reliée à un site internet dédié.

Le prestataire diffuse une information accessible au public, détaillée et vérifiable sur les prestations proposées avec leurs coordonnées. L'établissement de formation garantit également une proposition de suivi de la formation avec coordonnées des intervenants pour répondre à toute question à tout moment.